

Droit Economie Gestion, mention Droit Privé, spécialité Droit des affaires (à finalité professionnelle)

RNCP18621 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128g
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est un juriste d'entreprise susceptible d'affronter les différents problèmes juridiques auxquels peuvent être confrontées les entreprises, tout en prenant en considération leurs contraintes financières et commerciales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

- Argumenter (à l'écrit et à l'oral), convaincre et expliquer
- Appréhender l'environnement du client ou de l'entreprise dans sa globalité et sa transversalité (fiscale, sociale, concurrence, propriété industrielle, financier, sociétaire ou contractuelle, organisationnelle et managériale)
- Modéliser une situation d'entreprise au regard des règles juridiques et fiscales
- Identifier et qualifier les objectifs et les contraintes de l'entreprise et du client

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

A – Administration publique, professions juridiques, armée et police

L – Gestion, administration des entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

La spécialité Droit des affaires forme des juristes d'entreprise susceptibles d'exercer leur profession en cabinet d'avocat ou au sein d'un service juridique d'une entreprise ou au sein de certaines administrations (DGCCRF, administration fiscale).

- Avocat (accessible après examen d'entrée et formation en école spécialisée)
- Juriste d'entreprise
- Mandataire-liquidateur
- Magistrat (après formation spécialisée)
- Inspecteur du travail (sur concours)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin).

Enseignants chercheurs et professionnels.

Le candidat rédige un dossier de professionnalisation qu'il présente à un jury. Celui-ci détermine l'étendue de la validation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.fac-droit-savoie.fr/>

<http://www.univ-savoie.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18621/>